

# PERCE-NEIGE

## VOUS INFORME

Septembre 2024

Chers parents,

Cela fera bientôt 1 mois que la vie a repris son cours pour 1 025 élèves à l'école du Perce-Neige. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien qui est essentiel pour aider l'équipe-école à offrir un milieu de vie rassurant, sécuritaire et stimulant à tous les élèves. Le 17 septembre a eu lieu l'assemblée générale des parents où les places des membres parents sortants du conseil d'établissement ont été comblées. Voici les membres de votre conseil d'établissement 2024-2025 :

<b>Directions :</b>	Sébastien Gilbert Geneviève Pagé	<b>Parents :</b>	Mathieu Bisson Josianne Gingras Laurie Gingras Joanye Girard (vice-prés.) Alexandra Hallé Marie-Claude Juneau-Paquet (prés.) Mélanie Moisan Dominique St-Amant
<b>Service de garde :</b>	Katrine Chenard		
<b>Soutien :</b>	Valérie Lefort (secrétaire) Geneviève Julien		
<b>Enseignants :</b>	Julie Morin Marlène Julien Carl Moffet Louis Lemieux Olivier Dorion-Racine	<b>Communautés :</b>	Stéphanie Trépanier (CERF Volant de Portneuf)

Soyez attentifs aux parutions du journal *Perce-Neige vous informe*, de nombreuses informations importantes y seront publiées tout au long de l'année!

La direction

## ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Il est important de rappeler que les enfants doivent se présenter à l'école à partir de 7 h 50 le matin et de 12 h 42 le midi. Avant ces heures, il n'y a pas de surveillance, ce qui a pour effet que l'école n'est pas responsable des incidents impliquant les enfants. Votre collaboration est demandée pour vérifier l'heure du départ de la maison.

## CIRCULATION INTERDITE

Voici les heures d'interdiction de circuler sur la rue de la Fabrique. Ces heures sont effectives depuis le début de l'année scolaire, et ce jusqu'à la fin de l'année. Également, il est strictement interdit de se stationner sur la rue Sainte-Anne en bordure du 4 saisons.

7 h 40 à 8 h 15  
11 h 00 à 11 h 20  
12 h 30 à 13 h 00  
15 h 00 à 15 h 30



## MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE

### La distribution d'une médication à l'école est une mesure exceptionnelle.

Le parent doit tout mettre en œuvre pour que la médication soit donnée à la maison. Toutefois, si vous ne pouvez faire autrement, un formulaire d'autorisation doit être rempli par le parent. Nous vous invitons à communiquer à M<sup>me</sup> Lucie Paquet, au 418 873-2151, poste 5262, ou par courriel à [eppn@csspportneuf.gouv.qc.ca](mailto:eppn@csspportneuf.gouv.qc.ca).

Nous vous demandons de placer le médicament prescrit par le médecin dans son contenant original. Le médicament doit être prêt à être distribué, selon prescription du médicament.



## RENTÉE PRÉSCOLAIRE

- Sécurisez votre enfant en lui rappelant l'horaire de la journée;
- Évitez de dire que ce sera facile ou difficile chaque enfant vivra la transition à sa façon;
- Encouragez-le et félicitez ses efforts dans ce qu'il entreprend;
- Soyez sensible aux questions et au comportement de votre enfant;
- Demeurez rassurant, car votre enfant a besoin de vous pour aborder cette transition de façon positive.



## SITE INTERNET

Nous sommes heureux de vous partager le lien de notre site Internet. Convivial et truffé de documents utiles, nous vous invitons à le consulter dès maintenant en cliquant sur le lien suivant : [Notre école | École du Perce-Neige \(gouv.qc.ca\)](http://Notre école | École du Perce-Neige (gouv.qc.ca))

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre de votre conseil d'établissement aura lieu le mardi 29 octobre 2024, à 19 h 15. Si vous désirez y assister, communiquez avec le secrétariat du pavillon St-Charles au 418 873-2151, poste 2192.

## RÈGLEMENT D'AUTOBUS

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible pour les élèves qui prennent l'autobus d'avoir du matériel tel que : de gros bricolages, des instruments de musique, des bâtons de hockey ou tout autre gros objet dans les mains.

Pour toutes autres questions en lien avec le transport scolaire, nous vous invitons à visiter le site du Centre de service scolaire de Portneuf en cliquant sur le lien suivant : [Transport scolaire | Centre de services scolaire de Portneuf \(gouv.qc.ca\)](http://Transport scolaire | Centre de services scolaire de Portneuf (gouv.qc.ca))

## OBJETS PERDUS ET RETROUVÉS



Sachez, chers parents, qu'un comité d'élève s'occupe de rapporter à leurs propriétaires tous les objets/vêtements qui sont identifiés...

Cependant, en ce début d'année scolaire, nous avons déjà retrouvé plusieurs objets/vêtements non identifiés.

Tous les vêtements que vos enfants doivent ENLEVER / RETIRER / CHANGER en cours de journée devraient être identifiés avec le prénom et le nom de votre enfant (ex. : casquette, chaussures d'extérieur et d'intérieur, manteau, chandail chaud, pantalon ciré, petits gants magiques, tuque, etc.)

Merci d'identifier également la boîte à lunch, le boîte de collations et la bouteille d'eau.

Un immense MERCI de votre collaboration!!

## CONFÉRENCE TRIPLE P : PRATIQUES PARENTALES POSITIVES

Le Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf (Cerf-Volant de Portneuf) offre aux parents des conférences gratuites pour donner un coup de pouce dans différentes facettes de votre rôle de parent.

« **Parce que votre enfant vous en fait voir de toutes les couleurs** » sera la prochaine série de 3 conférences qui auront lieu les 25 septembre, 23 octobre et 20 novembre prochain au Centre d'hébergement de Donnacona. Les parents intéressés à y assister peuvent se présenter directement au Centre d'hébergement de Donnacona le soir même de la conférence ([voir l'adresse sur l'affiche](#)).

**Aucune inscription n'est requise!**

## INSCRIPTION CHORALE

Pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.



Code QR pour inscription

# C'EST QUOI LE SCP (SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF)??

Le personnel de l'école du Perce-Neige a à cœur le bien-être des élèves qui lui sont confiés. Dans cette optique, nous souhaitons un climat harmonieux et positif au sein de nos locaux. C'est pourquoi nous poursuivons la mise en œuvre du programme SCP (soutien au comportement positif). Ce système renforce les comportements positifs des élèves de différentes façons :

Premièrement, par des renforçateurs verbaux. Ce sont les plus importants! Nous devons donner 15 renforçateurs verbaux pour 3 renforçateurs tangibles.

Deuxièmement, par des renforçateurs tangibles sous forme « d'étoiles » ou de « feuilles ». Ces derniers sont affichés près du nom de vos enfants sur les grands tableaux dans les classes. Lorsque ces derniers en ont cumulé le nombre requis, différent selon les niveaux, un privilège leur est accordé.

Lorsque le groupe de votre enfant a cumulé un nombre X d'étoiles tangibles, nous organisons alors un privilège de groupe. De plus, lorsque tous les groupes en auront assez cumulé... une grande célébration aura lieu pour tous les élèves. Toutefois, si votre enfant ne reçoit pas « d'étoiles » tangibles, cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas ce qu'on attend de lui. Ceux-ci sont remis de façon aléatoire parmi l'ensemble des élèves par chaque membre du personnel. Dans la mesure du possible, nous essayons d'en donner de façon équitable. Cependant, il ne s'agit pas d'un concours et il se peut qu'à ce moment-ci de l'année certains enfants aient reçu plus de privilèges.

En expliquant les comportements attendus aux élèves et en soulignant les bons coups, les actions positives se multiplient. Il favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus.

L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention bienveillante en lien avec les valeurs de l'école : Respect | Responsabilité | Sens de l'effort | Autonomie.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite de cette initiative. Ne les encouragez pas seulement pour les renforçateurs tangibles qu'ils reçoivent, mais pour les bons comportements qu'ils adoptent.

Bonjour chers parents terriens!

Je me présente, je suis Mercure, le messager des étoiles.

Je suis en pleine mission à l'école du Perce-Neige! Eh oui, j'étudie les comportements positifs de vos chers petits terriens!

Vos enfants auront la chance de me voir tous les mois lors de la remise des diplômes SCP. 😊

Je souhaite à tous, une bonne année stellaire!!



## RAPPEL | SERVICE DE GARDE

Certains parents entrent par la piscine pour aller chercher leur enfant au service de garde en fin de journée. Cependant, il est interdit d'entrer par la porte de la piscine municipale pour se rendre au service de garde de l'école.

Nous tenons donc à vous rappeler que vous devez vous présenter à la porte du service de garde du pavillon de votre enfant pour venir le chercher en fin de journée au service de garde.

- Pour le pavillon Perce-Neige, il s'agit de la porte #2.
- Pour le pavillon St-Charles, il s'agit de la porte #2.

Nous vous remercions de votre continuelle collaboration!

## SOUVENIR DE LA RENTRÉE

Les élèves de l'école ont vécu une activité sur le thème d'Indiana Jones à la rentrée scolaire. Tous les groupes étaient invités à participer à un parcours exploratoire dans la forêt. Ils devaient trouver des symboles leur permettant de découvrir une des valeurs SCP de notre magnifique école. Voici quelques photos souvenirs.





# OCTOBRE

2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
		Site Traditionnel Huron, de 10 h 30 à 15 h, groupes : 303 et 305	Site Traditionnel Huron, de 10 h 30 à 15 h, groupes : 301 et 306	Site Traditionnel Huron, de 10 h 30 à 15 h, groupes 302 et 304
Jour 5	Jour 6	Début de la chorale, Local 056, à 11 h 22	Jour 7	Jour 8
7	8	9	10	11
Jour 9	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Pédagogique
14	15	16	17	18
Congé				Sortie Camp Portneuf, 8 h 50 à 15 h 10, Gr. : 203, 206 et 202
Jour 4	Jour 5	Jour 6q	Jour 7	Jour 7
21	22	23	24	25
Atelier parents-enfant, préscolaire 4 ans HIBOUX, 8 h à 10 h 15	Atelier parents-enfant, préscolaire 4 ans KIWIS, 8 h à 10 h 15	Atelier parents-enfant, préscolaire 4 ans KIWIS, 8 h à 10 h 15	Sortie Camp Portneuf, 8 h 50 à 15 h 10, Gr. : 201, 204, 205, 712 et 721	Sortie Camp Portneuf, 8 h 50 à 15 h 10, Gr. : 201, 204, 205, 712 et 721
Jour 8	Jour 9	Jour 1	Jour 2	Jour 3
28	29	30	31	
	Conseil d'établissement, 19 h 15			
Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7 	